

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
Band:	8 (1982)
Heft:	2
Artikel:	L'impa-science des femmes
Autor:	Gillioz, Lucienne / Goerg, Danielle
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-814326

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

10. L'IMPA—SCIENCE DES FEMMES

Contribution chiffrée à l'étude des formes
que prennent les rapports de domination entre hommes et femmes
dans le champ scientifique et académique suisse

Lucienne Gillioz, Danielle Goerg

Genève

Au moment où commence à être posée en Suisse la problématique "femmes et science" et où émerge l'idée d'une appropriation alternative du savoir par les femmes, il nous semble important de tenter de quantifier et de décrire les formes que prennent les rapports de domination entre hommes et femmes dans les lieux de production et de transmission du savoir.

Grosso modo, les faits sont (mal) connus : les femmes sont minoritaires dans le champ académique et scientifique et y occupent les positions inférieures. Pourtant, la démarche entreprise nous paraît nécessaire à plusieurs titres. D'abord pour connaître précisément les particularités de la situation suisse, savoir d'où l'on part lorsque l'on envisage des changements, et avec quelles inerties il faut compter. Ensuite, pour retourner le couteau dans la plaie des discriminations en se servant du tranchant des chiffres. Parce que le flou des situations vaguement connues, mais non précisément mesurées et analysées, permet d'échapper au vif des inégalités, d'en estomper l'ampleur et les rigueurs, d'en oublier les formes insidieuses et cachées. Parce que la banalisation et l'accoutumance aux situations de fait, quand ce n'est pas la vision naturalisante qui justifie les discriminations par la biologie, sont des pièges toujours présents.

Une fois décrits certains des aspects de la situation des femmes dans le champ académique et scientifique, il faudra encore en rendre compte, c'est-à-dire montrer qu'ils sont le produit des rapports de domination engendrés par la division sexuelle du travail dans notre société. Cela exige que l'on transforme les catégories de sexe qui dénotent d'abord des faits biologiques et n'ont d'utilité que descriptive, en catégories sociologiques ayant une pertinence explicative. Faute de quoi l'on risque, comme bien des recherches en sciences sociales, de contribuer malgré soi à réifier et à naturaliser des faits sociaux.

Enfin l'on tentera de montrer, en reprenant dans une perspective féministe les acquis de la sociologie de la connaissance, que la quasi-monopolisation de la production scientifique par les hommes n'est pas sans influencer les résultats produits. A travers des exemples pris principalement dans les sciences sociales seront mis en évidence les biais androcentristes qui infiltrent la recherche aux différents stades de sa production. La reconnaissance de ces distorsions constitue un enjeu

intellectuel d'importance, intéressant non seulement les femmes en tant que groupe discriminé, mais la communauté scientifique tout entière puisqu'il y va de l'objectivité même de la science.

1. "CHERCHER LA FEMME" . . .

OU LE QUASI-MONOPOLE DES HOMMES SUR LE TRAVAIL SCIENTIFIQUE

Quelle(s) place(s) occupent les femmes, et corrélativement les hommes, dans les institutions vouées à la production et à la transmission du savoir scientifique ?¹ Plus précisément, quelles proportions représentent-elles ? Dans quels domaines et dans quelles positions hiérarchiques les trouve-t-on ? Telles sont les principales questions que l'on s'est posées dans un premier temps.

Précisons d'emblée que l'on présentera séparément les individus engagés dans des activités de recherche et développement² et ceux travaillant dans l'enseignement universitaire, en soulignant ce qu'a de factice cette distinction — qui nous a été imposée par l'état des statistiques existantes — au niveau de l'Université. La plupart des enseignants assument en effet conjointement des activités de recherche. Il faudra donc se rappeler que les deux populations distinguées ne sont pas exclusives l'une de l'autre et se recoupent dans une certaine mesure.

1.1. Le personnel scientifique dans la recherche et le développement

En Suisse, le total des universitaires travaillant dans la recherche et le développement s'élevait en 1977 à 17 500 personnes (Office fédéral de la statistique, 1980). Parmi ceux-ci, environ 10 % de femmes (OFS, 1978).

Cette part apparaît très faible, surtout si on la compare aux proportions connues pour d'autres pays (UNESCO, 1980) : Pologne : 39,2 % ; Hongrie : 38,1 % ; Roumanie : 37,7 % ; France (INSEE, 1981) : 29,9 % ; Espagne : 19,7 %.

Bien que l'on ne dispose pas de ces mêmes statistiques pour l'ensemble de l'Europe, on est en droit de penser que la Suisse doit figurer dans le peloton de queue des pays européens. Un indice significatif nous fait conclure dans ce sens : pour ce qui est du taux des femmes dans l'ensemble du stock de main-d'œuvre

- 1 On prendra tout au long de ce texte les termes de science ou de savoir scientifique dans leur acceptation la plus large, c'est-à-dire comme ensemble de connaissances ayant un objet déterminé et une méthode spécifique.
- 2 Font partie de la R. D., selon la définition de l'OCDE, l'ensemble des activités systématiques et créatrices visant de nouvelles connaissances scientifiques et techniques et à découvrir pour celles-ci de nouvelles possibilités d'application.

universitaire, la Suisse se situe au dernier rang des 15 pays d'Europe³ pour lesquels on possède cette information.

Le chiffre de 10 % de femmes scientifiques avancé précédemment, bien qu'intéressant, demeure très général et ne renseigne ni sur le genre d'institution ni sur les domaines dans lesquels travaillent les femmes. Toutefois, avant de pousser plus loin l'analyse, il est utile d'avoir une vue d'ensemble des lieux où se fait en Suisse la recherche et le développement et de l'importance numérique de la main-d'œuvre employée.

Les 17 500 chercheurs affectés en 1977 à la recherche et au développement se répartissent entre les secteurs suivants :

- secteur public : 67,3 %, dont 9 % pour la Confédération, cantons, communes et 58,3 % pour les hautes écoles.
- secteur privé : 32,7 %, dont 15,3 % pour la chimie, 11,7 % pour l'industrie des machines, appareils, véhicules et 5,7 % pour les autres branches.⁴

En schématisant, on peut considérer que l'économie privée est principalement orientée vers la recherche appliquée et le développement, alors que la recherche fondamentale se fait surtout dans les universités, avec le soutien des crédits du Fonds National de la Recherche Scientifique. A relever ici une particularité du champ scientifique suisse : il n'existe pas d'organisme officiel centralisé de recherche, comme par exemple le CNRS en France ; le rôle d'encouragement et d'aide à la recherche est assuré par le Fonds National qui subventionne des chercheurs rattachés majoritairement à l'Université.

3 Proportions de femmes dans l'ensemble du stock de main-d'œuvre universitaire : Finlande (47,1 %), Bulgarie (42,4 % *), Pologne (37,4 %), France (35,8 %), Tchécoslovaquie (34,4 % *), Hongrie (33,7 %), Pays-Bas (32,6 % – estimation), République Démocratique Allemande (33,1 % *), Yougoslavie (31,2 %), Italie (30,7 %), Autriche (23,6 %), Irlande (22,8 % *), Allemagne Fédérale (17,8 %), Norvège (15,4 %), Suisse (13,0 %).

Sources : UNESCO (1980) ; les années de référence varient mais se situent entre 1970 et 1977.

* chiffres ne concernent que les universitaires actifs.

4 Sources : Office Fédéral de la Statistique (1980). Les chiffres mentionnés concernent les personnes physiques travaillant à plein temps ou à temps partiel. Si l'on tient compte des équivalents plein-temps, la répartition change quelque peu :

— secteur public 50,2 % dont 7,7 % pour la Confédération, cantons, communes, 42,5 % pour les hautes écoles ;
— secteur privé : 49,8 % dont 23,3 % pour la chimie, 17,8 % industrie des machines, etc., et 8,7 % pour les autres branches.

Dégager la place occupée par les femmes dans le contexte scientifique évoqué, c'est – étant donné la pauvreté des statistiques disponibles qui, de plus, portent sur des années différentes – tenter de reconstituer une image d'ensemble à partir des morceaux d'un puzzle. Soit :

- Le personnel enseignant des universités et hautes écoles pour lequel on dispose de statistiques complètes et détaillées. C'est sur ce secteur que nous porterons tout particulièrement l'analyse étant donné son importance du double point de vue de la production et de la transmission des connaissances.
- L'ensemble des chercheurs ayant obtenu au cours des trois dernières années des crédits du Fonds National de la Recherche Scientifique.

(Avec ces deux premiers "morceaux", que nous développerons plus loin, on couvre une très large partie de la recherche fondamentale)

- Les scientifiques engagés directement par la Confédération, les cantons, les communes, parmi lesquels 11 % de femmes (OFS, 1978).
- L'ensemble des chercheurs de l'économie privée, qui ne comprend que 5 % de femmes (OFS, 1978).

A l'intérieur de ce secteur, on recense en 1982 pour l'industrie chimique⁵ : 158 femmes pour 1844 chercheurs, soit 8,5 % du total. Des chiffres détaillés ne sont pas disponibles pour les autres branches de l'économie privée, mais la part des femmes ne peut y être que très faible.

On possède toutefois des données sur l'Institut Battelle, prestigieuse entreprise internationale de recherche appliquée dont le siège suisse est à Genève. Celui-ci compte 8,2 % de femmes sur un total de 134 scientifiques. Parmi ces derniers, 48 individus assument des fonctions de cadre, dont aucune femme . . .⁶

Enfin, sortons du champ de la recherche suisse pour examiner la proportion des scientifiques femmes travaillant au CERN (Centre Européen de Recherche Nucléaire). Celle-ci s'élève à 6,1 % en 1980 (Gaillard, 1980). Il faut cependant signaler que ce chiffre est le produit de mécanismes de recrutement particuliers. D'une part, la sélection des chercheurs est très poussée dans un domaine scientifique prestigieux et extrêmement compétitif au niveau international. Mais d'autre part, la majorité des scientifiques proviennent de pays étrangers où les pourcentages

5 Les renseignements fournis par Pharma-Information concernent les 3 grandes entreprises chimiques bâloises (Ciba-Geigy, Roche, Sandoz), qui regroupent la grande majorité des chercheurs dans le domaine de la chimie.

6 Chiffres fournis par le Chef du personnel de l'Institut Battelle de Genève.

de femmes scientifiques sont plus élevés. Les deux facteurs jouant en sens inverse, on retrouve des proportions assez proches de celles trouvées en Suisse.

1.2. *Le personnel enseignant des universités et hautes écoles*

En 1980, le personnel enseignant des 11 universités et hautes écoles de Suisse⁷ se compose de 12 904 personnes, soit 5 935 enseignant(e)s (professeurs, chargés de cours, de recherches, d'enseignement, etc.), et 6 969 assistant(e)s.

Il faut noter que les 1 706 femmes qui font partie du corps enseignant n'en représentent que les 13,2 %, alors qu'en France, par exemple, elles en constituent le tiers. De plus, 70 % d'entre elles travaillent comme assistantes, c'est-à-dire dans les catégories inférieures du personnel enseignant, à la différence des hommes qui, pour près de la moitié (48,5 %) sont enseignants.

Etant donné les positions hiérarchiques, les conditions de travail et les perspectives de carrière extrêmement différentes des uns et des autres, nous les traiterons comme deux groupes distincts.

1.2.1. Femmes : Minoritaires et au bas de l'échelle

Les Enseignant(e)s

Parmi les enseignant(e)s – toutes catégories confondues – seules 506, soit 8,5 % sont des femmes; on observe cependant des variations importantes selon les hautes écoles⁸. Or ce pourcentage déjà très faible masque encore une autre discrimination: plus on s'élève dans la hiérarchie des postes et fonctions universitaires, moins les femmes sont nombreuses. Aux niveaux les plus élevés – correspondant approximativement aux postes de professeurs ordinaires, extraordinaires, de professeurs assistants et invités – on ne trouve plus que 48 femmes pour 2 246 hommes; elles ne représentent donc plus que 2,1 % du total.

Au bas de l'échelle, elles constituent le quart des chargés d'enseignement, fonction qui, à la différence des autres, n'implique pas un niveau de formation supérieur à la licence (tableau I).

7 Les renseignements statistiques concernant le personnel enseignant proviennent de tableaux obligatoirement établis à notre demande par l'Office Fédéral de la Statistique, dans le cadre du SIUS (Système d'Information Universitaire Suisse), et de documents publiés pour les années 78–80 par le même service. Les chiffres portent sur les Universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Zurich et sur les écoles spécialisées suivantes : Ecoles polytechniques de Zurich et Lausanne, Faculté de théologie de Lucerne et Haute Ecole de Saint-Gall.

8 Bâle 5,3 %, Berne 8,2 %, Fribourg 12,0 %, Genève 17,6 %, Lausanne 3,7 %, Neuchâtel 3,7 %, Zurich 10,1 %, EPFZ 2,9 %, EPFL 1,0 %, Lucerne 2,4 %, Saint-Gall 1,4 %.

Tableau I
NOMBRE ET PROPORTION DES FEMMES ENSEIGNANTES
SELON LE NIVEAU HIERARCHIQUE⁹

		Nombre de femmes	En % du total	Total
I.	Doctorat et expérience, activité d'enseignement / recherche étendue. Peut diriger institut, faculté; engagement longue durée	23	1,3	1755
II.	Doctorat et expérience; activité d'enseignement / recherche étendue. Peut diriger des projets enseignement, recherche, etc.	17	4,0	428
III.	Engagement longue durée Professeur invité, autonome, sans responsabilité de formation.	8	7,2	111
IV.	Durée limitée Doctorat. Activité enseignement spécialisée, autonome, sans responsabilité de formation.	266	10,1	2628
V.	Durée longue ou moyenne Doctorat, enseignement spécialisé et / ou recherche. Peut diriger projets d'enseignement, recherche, prestations suivies.	52	11,5	454
VI.	Durée longue ou moyenne Licence / diplôme; chargé diffuser cours pratiques. Autonomie dans cadre enseignement, sans responsabilité de formation.	140	25,0	559

Tableau II
NOMBRE ET PROPORTION DE FEMMES SELON LES DOMAINES
D'ENSEIGNEMENT ET LE NIVEAU HIERARCHIQUE

	Catégorie I-II-III			Catégorie IV-V			Catégorie VI		
	Nb de femmes	En % du total	Total	Nb de femmes	En % du total	Total	Nb de femmes	En % du total	Total
Sciences humaines et sociales	27	3,0	906	189	15,7	1202	113	29,2	387
Médecine et pharmacie	9	1,9	479	81	8,7	933	16	16,5	97
Sciences exactes et naturelles	12	1,8	669	33	5,3	618	1	2,2	45
Sciences techniques	0	—	230	7	2,7	261	1	12,5	8

⁹ On utilise ici les définitions du SIUS, qui tiennent compte de la formation, du mode d'activité, des responsabilités et des conditions d'engagement des enseignants, et permettent de dépasser les appellations variées des différentes universités.

L'exemple de l'Université de Genève (université la plus féminisée") montre de plus qu'en 1981, parmi les quelque 100 enseignants qui assument parallèlement des fonctions de responsabilité administrative (directeurs de département, présidents de section, doyens, vice-doyens, vice-recteurs et recteur), on ne trouve aucune femme¹⁰. C'est pourquoi la récente élection d'une femme physicienne au poste de recteur(trice?) à l'Université de Zurich fait figure d'événement.

La situation actuelle semble s'inscrire dans une évolution très lente puisque – selon les recensements fédéraux – la part des femmes dans l'ensemble des "professeurs d'université" a passé d'environ 1,5 % dans les années 1930 à 1950, à 3,5 % en 1960 et 6,7 % en 1970.

Les Assistant(e)s

Lorsqu'on examine les assistant(e)s, c'est-à-dire le groupe professionnel situé au plus bas de la hiérarchie universitaire, dont le statut est beaucoup plus incertain et provisoire, on constate que les femmes sont un peu moins sous-représentées que parmi les enseignants : elles forment – en 1980 – 17,2 % du total (1200 sur 6 969).

Là encore, la part des femmes diminue dans les catégories hiérarchiques supérieures. Elle est en effet de 19,8 % (1033 sur 5 215) dans les postes qui impliquent au maximum une licence et ne comportent que peu d'autonomie, alors qu'elle diminue de moitié (9,5 %, soit 167 sur 1754) dans les positions hiérarchiquement plus élevées nécessitant un doctorat.

Comme pour les enseignants, de grandes différences apparaissent entre les hautes écoles¹¹.

1.2.2. Des domaines plus ou moins masculins

Si, d'une façon générale, les femmes sont sous-représentées dans l'enseignement universitaire et dans la recherche, si leur nombre relatif est plus faible lorsqu'on s'élève dans la hiérarchie, leur insertion présente encore d'autres particularités qui témoignent du cumul des mécanismes de domination dont elles sont l'objet. Les femmes se concentrent en effet dans un petit nombre de domaines, tandis que l'insertion des hommes est beaucoup plus diversifiée.

Ainsi, sur l'ensemble des femmes enseignantes, plus des deux tiers (67,6 %) le sont en sciences humaines et sociales (contre 40,7 % des hommes), un peu plus d'un cinquième en médecine et pharmacie (21,1 % pour 26,0 % des hommes) ; très rares sont celles qui se trouvent en sciences exactes et naturelles (9,7 % ; hommes 24,2 %) et en sciences techniques (1,6 % ; hommes 9,2 %). Elles se trouvent donc principalement dans les domaines occupant les positions les moins élevées dans

10 Source: Programme des cours, Université de Genève, 1981–1982.

11 Bâle 14,2 % , Berne 17,4 % , Fribourg 14,9 % , Genève 31,7 % , Lausanne 28,2 % , Neuchâtel 24,6 % , Zurich 23,8 % , EPFZ 7,1 % , EPFL 5,9 % , Saint-Gall 8,1 %

la hiérarchie universitaire et se distinguant par leur moindre degré de légitimité scientifique.

La proportion de femmes à l'intérieur de chacun des grands groupes de disciplines est la suivante :

	Nb de femmes	En%du total	Total (hommes et femmes)
— Sciences humaines et sociales	342	13,4	2 551
— Médecine et pharmacie	107	7,1	1 516
— Sciences exactes et naturelles	49	3,6	1 365
— Sciences techniques	8	1,6	503

La part des femmes – bien que faible – est cependant huit fois plus élevée en sciences humaines et sociales qu'en sciences techniques, où elles font figure d'exception.

Si, à l'intérieur des sciences exactes et naturelles, les proportions de femmes varient peu :

1,7 % sur un total de 404	en sciences exactes (mathématiques, physique, astronomie, informatique)
4,6 % sur un total de 821	en sciences naturelles (chimie, biologie, sciences de la terre, géographie)

en revanche on observe de fortes différences parmi les sciences humaines et sociales :

	Nb de femmes	En%du total	Total
— Lettres, langues, philosophie	160	22,4	713
— Psychologie, sciences de l'éducation	93	18,0	518
— Sciences historiques	33	12,9	256
— Sciences économiques	15	3,5	429
— Droit	8	2,9	278
— Théologie	2	1,0	195

La sur-représentation relative des femmes en sciences humaines et sociales, souvent observée, exprime en fait leur concentration dans un petit nombre de disciplines.

On retrouve donc, dans le champ de la transmission et de la production des connaissances scientifiques, la division traditionnelle du travail entre les sexes.

Si les hommes s'orientent davantage vers des domaines qui impliquent l'emprise

sur la nature (sciences exactes et techniques) et sur la société (sciences économiques, droit, par exemple), les femmes se dirigent vers des domaines liés aux relations humaines, à l'éducation (psychologie, pédagogie), aux soins et à la vie (médecine) et à la culture au sens large (lettres, langues, histoire), attribut nécessaire des femmes de milieux bourgeois. Elles se rencontrent donc dans les disciplines en affinité avec le rôle traditionnel de la femme.

Si l'on essaie maintenant d'articuler positions hiérarchiques et grands domaines d'enseignement, la situation des femmes dans le monde académique se précise encore. Les niveaux les plus élevés leur sont à peu près également inaccessibles, quel que soit le domaine (tableau II).

L'examen plus détaillé des différentes disciplines des sciences sociales et humaines montre qu'au niveau des professeurs (cat. I, II et III), la part des femmes est quasi nulle, voire nulle, en théologie : 0; droit : 0,7 % (1 sur 144); sciences économiques : 1,5 % (3 sur 200); langues, littérature : 1,7 % (4 sur 230) où les postes élevés restent un bastion masculin, malgré le nombre de femmes dans cette branche.

Dans deux disciplines seulement les femmes apparaissent un peu moins discriminées :

- les sciences historiques (7,7 % – 10 sur 130)
- la psychologie et les sciences de l'éducation (12,3 % – 7 sur 57).

La faible sur-représentation relative des femmes en sciences sociales et humaines constatée précédemment s'explique donc par leur concentration dans les positions hiérarchiques inférieures.

En résumé, il existe des branches d'enseignement dont l'accès est particulièrement difficile aux femmes, quel que soit le niveau hiérarchique (théologie, droit, sciences économiques, sciences exactes, naturelles et techniques); d'autres, qui paraissent plus ouvertes, mais où les femmes sont reléguées dans les positions subalternes (lettres et langues principalement). Enfin l'on trouve quelques rares disciplines où les probabilités d'accès aux postes de haut niveau paraissent un peu moins limitées (psychologie, sciences de l'éducation).

Une comparaison des répartitions des femmes et des hommes dans les différents domaines et niveaux hiérarchiques fera mieux comprendre encore les particularités de leur insertion (tableau III).

La majorité (61,7 %) des femmes enseignant dans les universités et hautes écoles de Suisse le font en sciences humaines et sociales et dans des positions subalternes (un peu moins de 50 % en lettres, langues et psychologie), un quart dans le même type de positions en médecine, tandis que les hommes sont plus également répartis dans les différentes branches et les différents niveaux.

On passera très brièvement sur l'examen de la situation des '*femmes assistantes*' dans les différents domaines. On peut voir à l'œuvre dans le tableau IV la logique de la division sexuelle du travail décrite précédemment. C'est à nouveau dans les sciences humaines et sociales – et dans les positions inférieures – que les femmes assistantes sont proportionnellement les plus nombreuses.

Tableau III
DOMAINES D'ENSEIGNEMENT ET NIVEAUX HIERARCHIQUES
SELON LE SEXE
(% calculés sur le total)

Catégories	Femmes			Hommes		
	I-II-III	IV-V-VI	Total	I-II-III	IV-V-VI	Total
Sciences humaines et sociales	5,5	61,7	67,2	16,4	24,1	40,5
Médecine et pharmacie	1,9	20,0	21,9	8,8	17,4	26,2
Sciences exactes et naturelles	2,4	6,9	9,3	12,3	11,8	24,1
Sciences techniques	—	1,6	1,6	4,3	4,9	9,2
	9,8	90,2	100,0	41,8	58,2	100,0
	(N = 489)			(N = 5 346)		

Tableau IV
NOMBRE ET PROPORTION DE FEMMES ASSISTANTES SELON
LE DOMAINES ET LE NIVEAU HIERARCHIQUE

	Niveau I			Niveau II			
	Nb de femmes	En %	Total	Nb de femmes	En %	Total	% du total
Sciences humaines et sociales	46	19,2	240	461	30,6	1507	29,4
Médecine	28	15,8	177	203	23,8	852	22,5
Sciences exactes et naturelles	57	8,0	715	303	15,2	1993	13,5
Sciences techniques	29	5,0	578	38	4,8	789	4,9

1.3. Les chercheurs subventionnés par le Fonds National de la Recherche Scientifique

Il nous a paru intéressant de connaître la part représentée par les femmes dans l'ensemble des bénéficiaires des subsides du FNRS, ainsi que la part des montants qu'elles reçoivent. En effet, la plus grande partie des crédits étant alloués à des chercheurs confirmés, bien intégrés dans *l'establishment* scientifique, on pouvait ainsi obtenir un indicateur fiable de la proportion des femmes occupant une position plus ou moins élevée dans le champ scientifique suisse.

Rappelons tout d'abord que le FNRS a distribué dans les années 1979–80–81 près de 413 millions de francs de subventions¹². Les subsides de recherche qui drainent plus des trois quarts des montants attribués (77,8 %) constituent le poste le plus important. Ils sont destinés principalement à la recherche fondamentale. Viennent ensuite les programmes nationaux (11 % du total), orientés vers la recherche appliquée, puis les bourses de relève (7 %) destinées aux jeunes chercheurs (4,3 % pour les jeunes chercheurs débutants, 2,7 % pour jeunes chercheurs avancés). Ces trois catégories totalisent à elles seules plus de 95 % des fonds distribués. Les subsides personnels (2,8 %), et les subsides de publication (0,9 %) ne constituent qu'une très faible part de l'ensemble.

Les différents types de subsides énumérés se répartissent entre trois grands domaines : les sciences humaines (22,0 %), les sciences exactes et naturelles (37,5 %), la biologie et la médecine (40,5 %). Pour ce qui est des subsides de recherche et des programmes nationaux, la proportion des projets subventionnés ayant une femme comme requérante principale est très faible : respectivement 3,7 % et 4,8 %. La part des femmes s'élève un peu dans l'ensemble des jeunes chercheurs pour atteindre près de 12 % chez les chercheurs débutants. Cette augmentation s'explique peut-être en partie par l'accroissement du nombre de femmes universitaires parmi les jeunes générations. Mais sans doute bien plus par les critères moins exigeants pour l'attribution de ce type de subsides, ce qui a pour effet de désavantager moins les femmes. Alors que les projets subventionnés dans le cadre des subsides de recherche et des programmes nationaux impliquent des requérants la possession d'un capital scientifique élevé — doctorat, souvent chaire universitaire, publications, etc. — les bourses pour jeunes chercheurs, comme leur nom l'indique, visent précisément à soutenir des individus encore peu avancés dans leur carrière.

Autre point intéressant à relever : parmi les 30 bénéficiaires de subsides per-

¹² Toutes les données chiffrées concernant le Fonds National proviennent des rapports annuels de cette institution et de renseignements fournis par son service d'information et de documentation.

sonnels, qui sont en quelque sorte des rentes à vie et qui exigent des garanties de notoriété scientifique très élevées, on ne relève aucune femme (tableau V).

Si l'on examine non plus le nombre de projets ayant pour requérant principal une femme, mais la part des montants qui vont à des femmes, on voit que les proportions sont, à peu de choses près, semblables à celles examinées précédemment. Les femmes n'obtiennent que la portion congrue de la manne fédérale pour la recherche.

Qu'en est-il maintenant de la répartition des femmes subventionnées par le FNRS à l'intérieur des grands domaines scientifiques ? On retrouve ici à l'œuvre la logique déjà mise en évidence à propos du champ académique¹³. Bien que peu nombreuses, les femmes se retrouvent un peu plus en sciences humaines (6,1 % pour les subsides de recherche et 19,7 % pour les bourses pour jeunes chercheurs); elles sont en revanche quasi absentes des sciences exactes et naturelles (1,7 % pour les subsides de recherche et 4,9 % pour les bourses pour jeunes chercheurs). Comme dans le champ académique, les écarts entre les domaines croissent avec l'abaissement dans la hiérarchie des positions scientifiques (tableau VI).

Pour les subsides de recherche, qui sont les plus nombreux et se prêtent donc à une analyse statistique plus fine, on a voulu voir plus précisément la répartition des femmes à l'intérieur des grands domaines examinés.

C'est dans les sciences humaines que les variations sont les plus fortes. On trouve en effet une proportion relativement importante de femmes en psychologie-pédagogie (22 %), alors qu'en n'en rencontre aucune en économie, droit et curieusement, littérature et linguistique. Cette dernière observation est cependant cohérente avec un fait signalé précédemment: la quasi-absence des femmes dans les facultés de lettres au niveau des professeurs ordinaires ou extraordinaires.

A l'intérieur des sciences exactes et naturelles, les différences sont peu prononcées. Les femmes semblent un peu plus présentes en mathématiques (6,4 %). Cependant, si l'on regarde de quoi est formée cette proportion, on s'aperçoit qu'il s'agit de trois recherches menées par une seule et même personne. Aucune variation systématique ne peut donc être mise en évidence ici; la seule constatation qui s'impose est que, quelle que soit la branche, la part des recherches menées par des femmes dans ce type de domaines est très faible (tableau VII).

Il serait erroné, pensons-nous, de voir dans cette situation la conséquence d'une politique sexiste du Fonds National à l'égard des femmes. Nous ne possédons pas d'indications sur le nombre de projets refusés selon le sexe de l'auteur. Mais il y a fort à parier que ces chiffres n'apporteraient rien de significatif. La forte sous-représentation féminine à ce niveau nous semble simplement refléter la situation générale des femmes dans le champ scientifique et notamment leur quasi-absence des postes de haut niveau. Cette dernière situation peut d'ailleurs s'observer au sein même des organes suprêmes du Fonds National, le Conseil de Fondation (49 membres) et le Conseil National de la Recherche (60 membres) où les femmes totalisent res-

¹³ Il n'y a là rien d'étonnant, puisque les deux populations se recoupent en grande partie.

Tableau V

**NOMBRE ET MONTANTS DES SUBSIDES OU BOURSES DE RECHERCHE
ALLOUES A DES FEMMES EN 1979-80-81
SELON LE TYPE DE SUBSIDES**

	Subsides de recherche	Programmes nationaux	Bourses pour jeunes chercheurs début.	Bourses pour jeunes chercheurs avancés	Subsides personnels	Subsides de publication
Nombre	78	12	80	14	0	8
En % du total	3,7	4,8	11,4	7,8	0	5,1
				10,6		
Total des subsides ou bourses attribués	2104	251	704	179	30 *	156
Millions de FrS. attribués	9,482	1,839	1,685	0,846	0	0,259
En % du total	3,0	4,1	10,5	8,6	0	6,6
Total des montants attribués (en millions de FrS.)	321,072	45,315	16,078	9,861	3,920	3,899

* Les subsides personnels attribués à vie se sont réduits à 29 en 1981

Tableau VI

**NOMBRE DE SUBSIDES OU BOURSES DE RECHERCHE ALLOUES A DES FEMMES EN 1979-80-81
SELON LE TYPE DE SUBSIDES ET LE TYPE DE DOMAINES**

	Subsides de recherche			Bourses pour jeunes chercheurs		
	Nombre	En % du total	Total	Nombre	En % du total	Total
Sciences humaines et sociales	30	6,1	490	51	19,7	259
Sciences exactes et naturelles	11	1,7	658	14	4,9	285
Biologie	14	3,6	391	19	11,7	163
Médecine	23	4,1	565	9	6,7	135
Bourses attribuées en médecine et biologie par des institutions recevant l'appui du Fonds National	—	—	—	1	2,4	41
Ensemble	78	3,7	2104	94	10,6	883

pectivement 4,1 % et 3,3 % du total. Si pourtant existent des mécanismes évinçant les femmes du champ scientifique, ils s'exercent à un autre niveau, bien antérieurement et de façon beaucoup plus complexe et subtile. C'est ce que l'on examinera au chapitre 2.

2. DES DESTINS PRECOCEMENT ORIENTÉS

Le petit nombre et la situation défavorisée des femmes dans l'enseignement et la recherche universitaire ne s'expliquent pas seulement par des manifestations ouvertes de sexisme — qui existent de toute évidence — mais ils sont bien davantage le produit de mécanismes de domination entre les sexes, complexes et cumulatifs, intervenant très tôt et s'exerçant tout au long du cursus des femmes et dont l'effet est de les acheminer tout „naturellement” vers certaines positions.

Il faut insister sur le fait qu'on ne peut rendre compte de la situation des femmes dans le champ scientifique à partir d'une seule problématique de classes. Agissent ici des processus spécifiques de domination liés à la division sexuelle du travail dans nos types de société. Au fondement de celle-ci: l'assignation prioritaire des femmes aux tâches d'élevage des enfants et d'entretien du ménage. Est compatible avec cette fonction l'exercice, en général temporaire, d'une activité rémunérée dans un nombre restreint de professions "féminines". A relever qu'une des formes les plus subtiles et les plus cachées de cette domination réside dans l'intériorisation par les femmes elles-mêmes de la place et du rôle que la société leur réserve.

Il faut voir maintenant, plus précisément, les formes prises par la discrimination entre hommes et femmes tout au long des trajectoires.

On connaît les processus de socialisation qui canalisent les filles et les garçons vers des destins différents (Held et Lévy, 1975; Commission fédérale, 1979; Belotti, 1975). On sait aussi qu'ils s'exercent dès la prime enfance dans la famille (avec des variations selon le milieu social), et se poursuivent pendant toute la scolarité.

Rappelons que pendant la scolarité obligatoire déjà, les filles sont discriminées dans un grand nombre de cantons suisses¹⁴. Il faut également mentionner comme particulièrement déterminante l'orientation des filles et des garçons vers des filières différentes. Les filles s'engagent davantage dans les voies courtes et entreprennent des formations dans un nombre limité de professions considérées comme féminines. Dans les écoles menant à la maturité, elles se concentrent dans les sections "latine" et surtout "moderne", tandis que leur part est faible en "scientifique"; c'est ainsi que sont préfigurées — pour celles qui poursuivraient

14 L'Alliance des sociétés féminines suisses (1979) montre que les filles ont :

- un nombre plus faible d'heures de mathématiques
- une surcharge horaire due aux "activités créatrices manuelles".

Tableau VII

NOMBRE DE SUBSIDES DE RECHERCHE ALLOUES A DES FEMMES
EN 1970-80-81 SELON LA DISCIPLINE

	Nombre	En % du total	Total
Sciences humaines et sociales			
Philosophie et théologie	1	1,7	60
Sciences historiques	16	8,8	182
Littérature, linguistique, glossaires nationaux	0	0	82
Droit	0	0	37
Economie	0	0	36
Sciences sociales	2	4,6	43
Psychologie, pédagogie	11	22,0	50
Ensemble	30	6,1	490
Sciences exactes et naturelles			
Mathématiques	3	6,4	47
Astronomie, astrophysique	2	4,2	48
Physique	2	1,1	183
Chimie	0	0	201
Sciences de l'ingénieur	0	0	60
Sciences de l'environnement et de la terre	4	3,4	119
Ensemble	11	1,7	658

des études universitaires — des orientations vers les lettres et les langues plutôt que vers les sciences exactes ou techniques. A ce niveau de la scolarité secondaire, elles sont sélectionnées selon leur origine sociale davantage encore que les garçons, les filles de couches populaires étant ainsi doublement désavantagées.

Après la maturité, c'est dans une mesure plus faible que les hommes qu'elles entreprennent des études universitaires; elles se tournent plus souvent vers l'enseignement et les formations sociales ou para-médicales.

A l'université, les étudiantes, qui ne constituent que 32,4 % des effectifs, s'orientent principalement soit vers certaines branches qui donnent davantage une culture générale qu'elles ne préparent à une carrière professionnelle précise, soit vers des disciplines considérées traditionnellement comme en affinité avec le rôle de la femme (psychologie, pédagogie) ¹⁵.

Si un déterminisme de classe pèse très lourdement dans l'accès à l'université, il faut noter qu'il s'exerce encore davantage sur les femmes que sur les hommes ¹⁶.

15 Les statistiques concernant les étudiants inscrits au semestre d'hiver 80 / 81 (Office Fédéral de la Statistique, Division des statistiques socio-culturelles) montrent que 7 étudiantes sur 10 se trouvent en sciences humaines et sociales, 37 % étudient les lettres et les langues ou la psychologie, pour 12,4 % seulement des hommes.

PROPORTION D'ETUDIANTES DANS LES DIFFERENTES BRANCHES EN 1980–81

— Sciences humaines et sociales	40,1 %	Philo, lettres, langues.	58,8 %
— Médecine et pharmacie	34,2 %	Psychologie, sciences éduc.	58,7 %
— Sciences exactes et naturelles.	21,0 %	Sciences historiques.	45,3 %
— Sciences techniques.	8,2 %	Droit	26,9 %
		Théologie	24,9 %
		Sciences économiques	20,4 %
		Sciences naturelles.	26,5 %
		Sciences exactes	12,6 %

16 Frère et al. (1976) montrent que parmi les étudiantes diplômées 77 % proviennent des couches supérieures et moyennes supérieures — pour 65 % chez les hommes — et 9 % seulement des milieux ouvriers — pour 15 % des hommes. De même, F. Hainard et A. Jeannin (1979) mettent en évidence un "taux de féminité" différent selon l'origine socio-professionnelle des étudiants de l'Université de Neuchâtel (49,5 % de femmes lorsque le père est enseignant; 41,6 % pour les professions libérales et les cadres supérieurs; 31,6 % seulement chez les enfants d'ouvriers et de manœuvres).

De plus, bien que connaissant moins d'échecs à des examens que les hommes, il semble que les étudiantes aient davantage tendance qu'eux à arrêter leurs études. Très rares sont celles qui poursuivent leur formation après la licence et jusqu'au doctorat. Si les femmes constituent environ le quart des diplômés et licenciés en 1979 (24,7 %), elles ne représentent plus que 13,5 % des personnes ayant obtenu un doctorat la même année¹⁷.

On peut se demander si l'accroissement rapide du nombre des étudiantes dans les universités suisses (+ 63 % de 1973/74 à 1980/81, tandis que le nombre des étudiants hommes n'augmentait que de 15 % pendant la même période) correspondra à plus long terme à une autre répartition des femmes dans les différentes branches d'études et entraînera des modifications dans leur niveau de qualification et dans leur mode d'insertion professionnelle dans le champ scientifique et académique.

Mais il ne faudrait pas croire que les femmes ayant terminé des études universitaires ont réussi à vaincre tous les obstacles. D'une façon générale, il semble qu'elles connaissent plus que les hommes des difficultés dans la recherche de travail — davantage de chômage endémique, plus de demandeurs d'emploi chez elles que chez les anciens étudiants hommes (ASOU, 1980; Frère et al., 1976).

Des difficultés continuent à marquer la trajectoire de celles qui s'orientent vers la recherche scientifique et l'enseignement universitaire. Nous avons vu précédemment que l'insertion professionnelle des femmes dans le champ scientifique et académique se caractérise par trois traits :

- elles sont très minoritaires
- elles se trouvent principalement dans un nombre restreint de domaines, souvent moins prestigieux
- elles occupent les niveaux inférieurs dans la hiérarchie des positions scientifiques.

Si les processus de domination mis en évidence au début de ce chapitre expliquent dans une large mesure les deux premières caractéristiques de leur situation — sous-représentation et confinement dans quelques branches —, il faut encore s'interroger sur les raisons de leur maintien dans des positions inférieures et leur quasi-impossibilité d'accès aux positions dominantes.

17 Un tel pourcentage situe de nouveau la Suisse à la traîne des pays européens et de la plus grande part même des pays du tiers-monde. L'UNESCO (1980) mentionne la part des femmes dans l'ensemble des individus ayant obtenu un doctorat; à titre d'exemple:

France (1972) 20,9 %, Italie (1973) 20,3 %, Pologne (1974) 47,7 %,
Iran (1972) 14,7 %.

Les mécanismes à l'œuvre ici sont liés d'une part au fonctionnement du champ scientifique lui-même et d'autre part à la division du travail entre les sexes.

En effet, le champ scientifique, bien loin d'être un terrain neutre de découverte de la "vérité", est "le lieu (. . .) d'une lutte de concurrence qui a pour enjeu spécifique le monopole de l'autorité scientifique inséparablement définie comme capacité technique et comme pouvoir social" (Bourdieu, 1976, 89).

Pour réussir dans cette lutte, une des premières règles du jeu est l'accumulation d'un capital scientifique, c'est-à-dire d'un capital de compétence et de notoriété. Pour le jeune chercheur particulièrement, cela signifie un investissement très important en temps et en efforts, condition nécessaire non seulement à la progression vers des postes de niveau supérieur, mais au simple maintien de la position acquise.

Dans cette concurrence, les femmes, et surtout celles qui ont des enfants à charge, sont handicapées, car c'est principalement sur elles que continuent à reposer, dans la division actuelle du travail entre les sexes, l'élevage des enfants et les tâches ménagères¹⁸.

Ce double investissement professionnel et familial crée pour les femmes un rapport au temps différent de celui des hommes. Temps plus limité, temps discontinu. On retrouve ici les différents types d'aménagement du temps propres au travail féminin en général, mais avec des conséquences particulièrement importantes sur le déroulement des carrières scientifiques :

- la double journée de travail, où les femmes cumulant tâches professionnelles et ménagères n'ont jamais la même disponibilité horaire que les hommes exerçant les mêmes fonctions¹⁹.

18 Certains chiffres donnent à penser qu'un bon nombre de femmes enseignantes et chercheurs sont mariées et souvent mères de famille.

Selon le recensement fédéral de 1970, par exemple, un peu plus de la moitié (53,4 %) des femmes professeurs d'université sont mariées; bien que moins élevée que chez les hommes (84,5 % de mariés), cette proportion manifeste une augmentation relativement récente (1960 : 22,2 % de femmes mariées).

Au CNRS (Commission femmes 1981), environ les deux tiers des femmes chercheurs sont mariées (la part des célibataires est cependant plus élevée que la moyenne nationale). Le nombre moyen d'enfants qu'elles ont est de 1,78 (chiffre plus faible que pour la moyenne des femmes de la même génération — 2,37 — ou que celui des femmes de cadres supérieurs — 2,18).

19 Au CNRS par exemple (Commission femmes, 1981), elles effectueraient en moyenne par semaine 5 heures de travail professionnel hors horaire de moins que les hommes. Et si 47 % des hommes disent que leur horaire n'est soumis à aucune contrainte extérieure à leur activité professionnelle, ce n'est plus que 28 % des femmes qui font une telle affirmation.

- le travail à temps partiel, que l'on sait en général incompatible avec les positions comportant des responsabilités. Ainsi dans l'enseignement universitaire, où les postes à temps partiel existent de façon assez généralisée, la part des femmes enseignantes travaillant dans ces conditions — environ les trois quarts — est nettement plus grande que celle des hommes — un peu plus de la moitié (OFS, 1979).

Or, de telles situations constituent des handicaps en ce qu'elles limitent le temps consacré à des lectures, rendent difficile la participation à des congrès, séminaires, comités divers, etc., etc.

- L'interruption plus ou moins prolongée de l'activité professionnelle des femmes, due le plus souvent à l'éducation des enfants et parfois aussi aux déplacements liés à la carrière professionnelle de leur partenaire. Cette discontinuité entraîne des efforts particulièrement négatifs dans un champ où, d'une part la production et le renouvellement rapide des connaissances nécessitent une constante mise à jour et où, d'autre part, la création d'un réseau de relations parmi les pairs s'avère très importante.

La combinaison de ces différents facteurs contribue à l'explication du maintien des femmes dans des positions subalternes, où l'autonomie du chercheur dans le choix des problématiques, des objets de recherche et des méthodes est limitée. Au CNRS, par exemple, les femmes restent plus longtemps que les hommes au niveau des attachés de recherche, puis elles sont très largement bloquées au niveau suivant, celui des chargés de recherche, et elles n'accèdent que très rarement aux postes de maître ou de directeur de recherche (Commission femmes, 1981).

Aux éléments que l'on vient de mentionner s'ajoutent sans doute aussi des manifestations plus ouvertes de sexismes à l'embauche et à la promotion des femmes. Il semble que dans plusieurs pays de telles discriminations se font plus nombreuses dans la période de récession économique actuelle.

En conclusion, les trajectoires menant à des positions reconnues dans le champ scientifique ou académique nous paraissent comparables à une course de fond dans laquelle les femmes, partant avec des handicaps spécifiques, se verrait, à chaque étape du parcours, éliminées plus fortement que les hommes. Seules atteindraient le but un tout petit nombre de privilégiées ayant pu bénéficier de conditions sociales et culturelles particulièrement favorables.

3. LA SCIENCE AU MASCULIN

La quasi-monopolisation du champ académique et scientifique par les hommes n'a pas seulement des implications de type socio-politique — défi à égalité formelle et proclamée des hommes et des femmes — mais comporte également des enjeux d'ordre épistémologique. En effet, une activité intellectuelle, faite presque exclusive-

ment par les hommes, a toutes chances de comporter un certain nombre de biais liés à la position particulière du chercheur et de son point de vue, surtout lorsque ce dernier n'est pas reconnu dans sa particularité et ses limites, mais présenté comme général et universel. C'est pourquoi il nous paraît important maintenant de relever quelques exemples de biais androcentristes qui infiltrent la science²⁰ aux différents stades de sa production: dans le choix et le découpage des objets d'étude, les postulats de base, les catégories de pensée et le système d'interprétation des faits.

En sociologie, une première distorsion importante, liée à la domination du point de vue masculin, réside dans l'inégal développement des différentes problématiques, qui ne fait que refléter leur inégale légitimité.

Ainsi, depuis Marx, un des courants les plus féconds de la sociologie s'est développé autour du problème des classes sociales, envisagées comme éléments fondamentaux de la structure sociale, alors que les rapports sociaux découlant de la division sexuelle du travail ont été négligés et n'ont jamais donné lieu à une problématisation véritable. Le paradoxe ici est donc que la théorie sociologique, attachée à rendre compte de la réalité sociale, s'est constituée en oubliant un fait d'évidence: les rapports de domination entre les sexes. Et cela alors même que ceux-ci sont, avec les rapports de classe, tout à fait déterminants dans l'explication non seulement des statuts, des trajectoires et places occupées dans l'espace social, mais aussi des habitus corporels et mentaux engendrant un certain rapport à soi, à son corps, aux autres, etc.

Cet oubli n'empêche pas que la variable sexe soit l'une des plus couramment utilisées dans les recherches empiriques, avec l'âge, l'état civil, la profession. Cependant, son usage routinisé qui ne s'enracine dans aucune théorie, revient le plus souvent à traiter les catégories de sexe comme des faits d'évidence, quasi naturalisés²¹.

Il est vrai aussi que les femmes, comme groupe spécifique, ont fait l'objet d'un certain nombre de recherches empiriques. Mais le plus souvent elles ont été étudiées de façon morcelée à partir de problématiques particulières – sociologie du travail, sociologie politique, sociologie de la médecine – le plus souvent sur un mode substantialisé les envisageant comme sous-espèce se particularisant par rapport à l'espèce en général assimilée au masculin. Une théorie globale des rapports de sexe, permettant de rendre compte de la place et des caractéristiques des hommes et des femmes dans *toutes* les sphères du social – la famille aussi bien que le marché du travail par exemple – reste donc à construire en sociologie.

20 C'est par simplification que l'on parle ici et dans la suite de la science, les différentes sciences n'étant certainement pas également infiltrées par des biais androcentristes. C'est sans doute dans les disciplines traitant de l'être humain (non seulement les sciences humaines et sociales, mais aussi la médecine et la biologie humaine), qui sont les moins autonomisées par rapport à des déterminations externes, que le chercheur risque le plus d'être projectif.

21 Pour une analyse critique de l'utilisation des catégories de sexe en sociologie, cf. Mathieu (1971).

Il faut aussi souligner l'absence d'outils conceptuels adéquats pour rendre compte de la situation propre des femmes. Un seul exemple: les difficultés indépassables auxquelles se heurtent les études de stratification de classes lorsqu'elles s'appliquent aux femmes. Conçues par les hommes pour penser *leur* position dans la hiérarchie économique et sociale, les théories de la stratification sont fondées sur le postulat androcentriste que tout individu se situe à une place donnée dans les rapports de production de l'économie capitaliste. Elles se révèlent donc non pertinentes pour rendre compte de la situation d'une bonne moitié des femmes qui, du fait de leur seul travail domestique, se situent en dehors des hiérarchies de l'économie marchande.

C.Delphy (1977) et M.Eichler (1980), entre autres, ont bien mis en évidence les incohérences auxquelles on aboutit lorsqu'on s'efforce de faire entrer à tout prix les femmes dans un schéma conceptuel qui n'a pas été prévu pour elles. Ainsi, dans tout un ensemble d'études de stratification, la position propre des femmes (travail rémunéré à l'extérieur ou travail non payé au foyer) n'est pas prise en considération puisqu'on les classe d'après la position de leur mari. On assimile donc la position de la femme à celle du mari. Cela a pour conséquence, d'une part d'occulter complètement l'asymétrie des positions au sein du couple et d'autre part de masquer la spécificité du mode de production féminine – appelé patriarcal par les féministes – spécificité résidant dans le fait que, ayant lieu dans la famille, donc en dehors de l'économie de marché, le travail féminin n'est pas échangé contre un salaire, mais contre un entretien.

Autre incohérence à signaler, le recours dans d'autres études à un double critère de classement: tantôt la femme sera classée d'après sa profession (si elle fournit un travail rémunéré), tantôt d'après celle de son mari (si son travail n'est pas rémunéré) avec pour résultat qu'une femme de couche supérieure, par exemple, travaillant comme cadre moyen, et donc disposant d'une indépendance économique propre à accroître son pouvoir, occupera un rang inférieur dans la hiérarchie socio-professionnelle à la femme du même cadre supérieur qui serait ménagère.

Intéressantes à ce sujet sont les conclusions que tire M. Eichler des difficultés et impasses que rencontrent les théories de la stratification lorsqu'elles s'appliquent aux femmes : "In other words, class analysis cannot incorporate sex stratification, because its internal logic makes it a closed system . . . Clearly we must start to reconceptualize our entire stratification model. That, I am sure, will take many decades to come" (Eichler, 1980, 115).

La sociologie de la famille, du moins dans ses courants dominants, offre un exemple frappant de regard masculin sur la réalité. Construite sur l'idée de la nécessité fonctionnelle de la division du travail et des rôles entre hommes et femmes, elle a mis l'accent sur la complémentarité entre les époux, en négligeant l'asymétrie des positions et des échanges dans le couple. Ainsi a-t-elle pu analyser le fonctionnement de la famille, en oubliant totalement un de ses traits centraux: l'exploitation (mais sur un mode pré-capitaliste, sans la médiation de la plus-value) du travail de la femme à l'intérieur du foyer. L'utilisation devenu classique dans ce

domaine des dichotomies homme-fonction instrumentale / femme-fonction expressive – qui continuent d'être utilisées malgré les nombreuses critiques dont elles ont été l'objet – manifeste précisément la non-reconnaissance du travail domestique accompli par la femme, puisque de l'ensemble des tâches qu'elle accomplit n'ont été retenues que les activités symboliques (maintien de l'intégration, régulation des tensions, etc).

Signalons enfin, sans nous y attarder, quelques cas d'androcentrisme dans d'autres disciplines.

La vision de la femme développée par la psychanalyse est bien connue et a fait l'objet de suffisamment de critiques pour qu'on n'y revienne pas. Mentionnons cependant que, loin d'être une vieille lune, elle continue d'être à l'œuvre dans les courants les plus orthodoxes de la psychanalyse.

Les théories médicales ont souvent été prises en flagrant délit de sexisme intellectuel (cf. entre autres Ehrenreich et English, 1979). Sans remonter aux théories du siècle passé, montrant l'incompatibilité de la fonction reproductrice féminine et de l'activité intellectuelle et les malheurs physiologiques menaçant les femmes qui oseraient faire des études, indiquons simplement qu'à l'heure actuelle encore, les faits physiologiques en lien avec la féminité, tels que menstruation, grossesse, ménopause, sont toujours considérés sous l'angle déficitaire du handicap et de la maladie.

En biologie enfin, on retrouve tout un ensemble de stéréotypes sociaux attachés aux sexes. Parmi ceux-ci les équivalences masculin = actif, féminin = passif, censées être à l'œuvre tout au long de l'histoire de la vie, depuis les plantes jusqu'à l'homme, tout se passant comme si la distinction mâle-femelle était plus prégnante que la distinction entre fait végétal ou animal et fait humain²².

Une fois mis en évidence quelques-uns des biais androcentristes qui affectent les sciences, il vaut la peine de s'interroger sur ce qui peut apparaître comme un paradoxe dans l'histoire de la connaissance.

En effet, avec le développement de la réflexion épistémologique dans et sur les sciences s'est faite de plus en plus grande la conscience de l'imbrication essentielle du sujet et de l'objet ; de plus, avec les apports de la sociologie de la connaissance, une nouvelle dimension de cette imbrication a été découverte, à savoir que l'enracinement historico-social du chercheur, ou si l'on préfère la position culturelle et sociale à partir de laquelle il fait la science, infléchit inévitablement sa vision de l'objet. Pourtant, si en sociologie, par exemple, on reconnaît que "l'objectivation n'a quelque chance d'être réussie que si elle implique l'objectivation du point de vue à partir duquel elle s'opère" (Bourdieu, 1978, 67), il nous paraît que l'on n'a pas encore tiré toutes les conséquences de cette reconnaissance et qu'un point fondamental continue d'être méconnu. Il s'agit de la relativité du point de vue masculin dominant et des distorsions qu'il introduit dans les connaissances lorsqu'il se présente comme neutre et universel. Mis à part un certain nombre d'écrits, provenant le plus

²² Pour une critique des théories biologiques, cf. M.M. Kimball (1981), M. J. Goodman et L. E. Goodman (1981).

souvent de féministes, qui restent extérieurs ou marginaux par rapport à la science officielle, aucun effort sérieux de clarification épistémologique de ce problème n'a été tenté. C'est là, nous semble-t-il, une grave lacune limitant l'objectivité des recherches menées.

Pourtant cette situation, vue à la lumière d'une sociologie de la science qui réfère les connaissances scientifiques aux conditions de leur production, n'est pas paradoxale qu'en apparence.

En effet, la rupture et l'innovation que supposent la critique du point de vue masculin et son dépassement ne sauraient être simplement déterminées par la logique immanente de la science ; elles supposent au moins deux autres types de conditions :

- Premièrement, que des chercheurs aient, de par leur position dans le champ scientifique et social, intérêt à promouvoir des changements conceptuels. Un exemple suffira à faire voir les intérêts et donc les motivations différentes qu'ont les hommes et les femmes à repenser certains thèmes ou concepts. Ce n'est certainement pas un hasard si ce sont des femmes qui ont relevé qu'en sociologie comme en économie l'objet "travail" n'avait pas été véritablement construit scientifiquement, mais était dérivé des représentations dominantes qui ne confèrent le statut de travail qu'au seul travail rémunéré. Il est peu probable que des chercheurs hommes, dont la carrière a pour condition de possibilité la délégation à leur femme du travail ménager et d'élevage des enfants, puissent apercevoir l'unilatéralité de la définition dominante.
- Deuxièmement, que les scientifiques intéressés à promouvoir des changements disposent des moyens matériels, institutionnels, symboliques (crédits, chaires universitaires, accès aux revues spécialisées, capital de compétence et de notoriété scientifique, etc.) leur permettant de diffuser et d'imposer leur point de vue.

Or, le blocage épistémologique signalé précédemment provient précisément de ce que les scientifiques qui ont intérêt à changer les choses (les femmes et peut-être certains hommes occupant les positions dominées du champ) n'en ont pas les moyens, tandis que ceux qui détiennent les moyens (les hommes) manquent des intérêts, donc des motivations nécessaires.

Les remarques suivantes, bien que ne visant pas directement la problématique spécifique des rapports entre les sexes, nous semblent cependant éclairantes de la situation décrite : "Les chances de contribuer à produire la vérité me semblent en effet dépendre de deux faits principaux, qui sont liés à la position occupée : l'intérêt que l'on a à savoir — et à faire savoir — la vérité (ou, inversement, à la cacher et à se la cacher) et la capacité que l'on a de la produire . . . Et si la sociologie

n'avance pas plus vite, comme la science sociale en général, c'est peut-être, pour une part, parce que ces deux facteurs tendent à varier en raison inverse" (Bourdieu, 1980).

C'est dans ce contexte qu'une science féministe – ou plus exactement dans l'état actuel des choses, une critique féministe de la science – se révèle nécessaire au progrès de la connaissance. Loin d'être une source de distorsion – comme certains pourraient le craindre, ne retenant du féminisme que ses images les plus caricaturales, et les plus stéréotypées, une source de distorsion, elle représente, au contraire, une garantie d'objectivité. C'est ce que développent Goodman et Goodman (1981) à propos de la biologie :

"Feminist biology, if it is to be scientific, can never be the expression of a mere counterbias to antifeminism which passes itself off as biological. Its proper role, as we see it, is the exposure of scientifically or unscientifically founded antifeminist *pretensions* to biology . . . When science and feminism are understood in these terms, science as demanding objectivity and feminism as pursuing fairness, the question is not how feminist science of biology is possible, but whether there can be any other kind".

Les motivations qui peuvent alors animer les femmes engagées dans ce genre d'entreprise, qu'il s'agisse d'indignation, de révolte ou de colère, ne constituent nullement un handicap mais bien l'aiguillon indispensable au dévoilement des vérités que les tendances dominantes du champ ont intérêt à maintenir cachées.

"Si le sociologue parvient à produire tant soit peu de vérité, ce n'est pas bien qu'il ait intérêt à produire cette vérité, mais *parce qu'il y a intérêt* – ce qui est très exactement l'inverse du discours un peu bêtifiant sur la 'neutralité'. Cet intérêt peut consister, comme partout ailleurs, dans le désir d'être le premier à faire une découverte et à s'approprier tous les droits associés ou dans l'*indignation morale* *) ou dans la *révolte contre certaines formes de domination* *) et contre ceux qui les défendent au sein du champ scientifique" (Bourdieu, 1980).

(médecine, biologie, psychologie, sociologie, anthropologie, etc.), mais promue par une minorité, de surcroît dominée, elle a toutes chances d'apparaître comme marginale et secondaire, voire folklorique, par rapport aux questions que la science officielle définit à un moment donné comme sérieuses et légitimes.

définit à un moment donné comme sérieuses et légitimes.

Ainsi, par la logique même de son fonctionnement, sous des apparences de neutralité, la science, en empêchant ou en freinant l'émergence et la reconnaissance du point de vue du sujet féminin, apporte sa contribution à la reproduction des rapports de domination entre les sexes.

*) souligné par nous

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLIANCE DES SOCIETES FEMININES SUISSES (1979), "L'éducation des filles et les programmes scolaires".
- ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) (1980), Enquête sur la situation de l'emploi des universitaires ayant obtenu leur diplôme en 1979,, *Politique de la science*, supplément 23 (1980).
- BELOTTI, E. G. (1975), "Du côté des petites filles" (Ed. des Femmes, Paris).
- BOURDIEU, P. (1976), Le champ scientifique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-3 (1976).
- BOURDIEU, P. (1978), Sur l'objectivation participante, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 23, sept. 78.
- BOURDIEU, P. (1980), "Questions de sociologie" (Ed. de Minuit, Paris).
- COMMISSION FEDERALE POUR LES QUESTIONS FEMININES (1979), Société et économie, *La situation de la femme en Suisse* (1ère partie).
- COMMISSION FEMMES (1981), "La recherche des femmes" (Syndicat national des chercheurs scientifiques, Paris).
- DELPHY, C. (1977), Les femmes dans les études de stratification, Femmes, sexism et société (Michel, A. Ed.) (PUF, Paris).
- EHRENREICH, B. & ENGLISH, D. (1979), "For Her Own Good – 150 Years of the Experts' Advice to Women" (Pluto Press, London) (2ème éd.).
- EICHLER, M. (1980), "The Double Standard. A Feminist Critique of Feminist Social Science (Groom Helm, London).
- FRERE, J.-M. & al. (1976), "De l'université à la vie active" (Département de sociologie, Université de Genève).
- GAILLARD, M., K. (1980), "Report on Women in scientific Careers at CERN (CERN / DG 11).
- GOODMAN, M., J. & GOODMAN, L-E. (1981), Is There a Feminist Biology ? *Int.J. of Women's Studies*, 4, No. 4 (1981).
- HAINARD, F. & JEANNIN, A. (1979), La nouvelle donne. Analyse de l'évolution des effectifs étudiants de l'Université de Neuchâtel entre 1968 et 1977, *Cahiers de l'ISSP*, No. 1 (1979) (Université de Neuchâtel).
- HELD, T. & LEVY, R. (1975), "Femme, famille et société" (Ed. Delta Vevey).
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES (INSEE) (1981), "Données sociales 1981".
- KIMBALL, M., M. (1981), A Critique of Biological Theories, *Int. J. of Women's Studies*, 4, No. 4 (1981).
- MATHIEU, N.C. (1971), Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe, *Epistémologie sociologique*, No. 11 (1971).
- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (1979), Statistique du corps enseignant (SIUS), *Contributions à la statistique suisse*, 56ème Fascicule (Berne, 1979).
- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (1978), Recherche et développement en Suisse 1975, *Contributions à la statistique suisse*. 51ème Fascicule (Berne, 1978).
- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (1980), Recherche et développement en Suisse (1977), *Contributions à la statistique suisse*, 70ème Fascicule (Berne, 1980).
- UNESCO (1980), Participation of Women in Research and Development, *A Statistical Study*.

